

Lons, le 05 janvier 2008

La Présidente

Monsieur le Ministre
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

N. Réf : SV/CB

Monsieur le Ministre,

Plusieurs associations complémentaires de l'École (Francas, PEP, FOLJ, Ligue de l'Enseignement, OCCE) m'ont interpellée concernant le financement de leurs structures. Vos récents courriers énoncent à leur encontre une dotation limitée à 75% des montants prévisionnels ainsi que la fin de la mise à disposition de personnels de votre ministère.

Il va dans dire que la mise en œuvre de vos décisions menace, voire condamne l'existence de certaines associations jurassiennes.

Cependant, le 4 novembre dernier, lors d'une question posée au gouvernement, vous auriez répondu que le montant de votre soutien à ce mouvement associatif passerait de 75 à 114 millions d'euros.

Pourriez-vous, Monsieur le Ministre, nous faire part de la destination de ces crédits ? Avez-vous prévu des dispositifs permettant de pallier la réduction de vos concours ?

Ces questions revêtent à nos yeux une grande importance, tant nos écoles communales travaillent en synergie depuis des années avec les différentes associations. D'ailleurs, nous n'imaginons guère priver nos enfants de leur accompagnement

Aussi, j'espère, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien accorder votre attention à mon courrier et sans doute rassurer les maires jurassiens

Je vous remercie par avance de votre réponse, et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes très respectueuses salutations.



Sylvie VERMEILLET